

4ème : Surfer, chatter, gazouiller... en toute légalité et toute sécurité

Contexte :

- **Etablissement:** Le collège est classé ZEP et APV depuis la rentrée 2008.
- **Elèves:** L'établissement accueille cette année 360 élèves. Ces élèves sont principalement issus de familles défavorisées.
- **Objectifs documentaires de la séance :**
 - Adopter une attitude responsable sur Internet
 - Favoriser l'autonomie des élèves
- **Axes du projet d'établissement concernés :**
 - Axe 1 : Pédagogie :
 - Améliorer les performances des élèves
 - > favoriser l'usage des TUIIC
 - Prévenir le décrochage scolaire
 - > Donner du sens aux apprentissages par la mise en place de projets pluridisciplinaires
 - Axe 2 : citoyenneté et prévention :
 - Former à la citoyenneté, à la responsabilisation et à la prévention
 - > Faire de l'élève un citoyen responsable
 - > Sensibiliser les élèves au respect
 - > Développer la prévention
- **Axes du projet académique concernés :**
 - Former un élève connecté

Historique de la démarche :

Mes collègues d'Education Civique travaillent sur les droits et libertés avec les élèves de 4è. L'une d'entre elles souhaitait utiliser Facebook comme exemple concret permettant de faire prendre conscience aux élèves que les différentes libertés pouvaient entrer en conflit (liberté d'expression vs. interdiction de faire de la diffamation par exemple).

Parallèlement, j'ai créé et mis en ligne sur le site du collège un quizz permettant aux élèves de tester et d'approfondir librement leurs connaissances sur les droits et devoirs des internautes.

Suite à cette formation en autonomie avec le quizz, j'ai utilisé l'angle souhaité par ma collègue pour intervenir auprès des élèves et (re)-poser avec eux les droits et devoirs des internautes, j'en ai également profité pour approfondir leurs connaissances sur les différents moyens de se protéger sur Internet.

Modalités :

- Une classe de 4ème et quatre élèves de 4ème venus au CDI lors des temps d'accueil libre. D'autres élèves de 6ème et 5ème ont également testé le quizz mais n'ont pas été pris en compte dans les résultats.
- Mise en ligne sur le site de l'établissement d'un quizz permettant aux élèves de tester leurs connaissances sur les droits et devoirs des internautes (quizz disponible à l'adresse <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/SPIP/?Testez-vos-connaissances-sur-l-utilisation-de>).

Ce questionnaire est organisé en 2 parties pour aborder l'essentiel des points concernant la légalité (première partie) et la sécurité sur internet (deuxième partie).

Déroulement :

- Les élèves répondent au quizz. Les commentaires qui s'affichent au moment où les élèves choisissent leurs réponses, qu'elles soient correctes ou non, permettent de leur apporter des informations complémentaires et d'approfondir leurs connaissances.
Une fois le quizz terminé, les élèves répondent aux questions de la trace écrite (CF annexe) et m'indiquent leur pourcentage de réussite. Cette feuille, anonyme, est ramassée et la lecture des réponses me permet d'obtenir un premier retour sur les apprentissages réalisés grâce au quizz.
- Mise en commun lors de l'intervention en classe :
 - Retour à l'oral sur les réponses apportées au quizz. Une discussion est ainsi engagée sur les droits et libertés (et donc forcément aussi sur les contraintes liées), sur les cas où les libertés peuvent entrer en conflit, ainsi que sur les définitions exactes de certains termes (que signifient les termes "diffamation"? "injure"? "pour rire"?)
 - Récapitulatif final :
 - "Qu'avez-vous appris ? "
 - Rédaction commune de la trace écrite à conserver (CF annexe)

Bilan :

- Moyenne de 88% de réussite au quizz dans la classe de 4ème, moyenne de réussite de 66% pour les 4 élèves qui ont essayé le test lors des temps d'accueil (un élève a obtenu 34% de réussite ce qui a fait baissé la moyenne des trois autres élèves qui était alors à 77%).
- A noter dans les remarques des élèves :
 - L'enjeu du respect des différents droits et devoirs semble dans l'ensemble bien compris.
 - Confusion entre trace involontaire et trace subie.
 - Difficulté à comprendre le concept de diffamation : Les élèves savent tous qu'il ne faut pas le faire mais ils ne comprennent pas bien pourquoi il ne faut pas répandre des choses qu'ils considèrent comme des vérités sur certains camarades.
 - Demande de la part des élèves d'un approfondissement par rapport à certains points vus lors du quizz pour apprendre par exemple à flouter les photos, effacer les cookies, utiliser la navigation privée... Un prolongement est donc à envisager soit sous la forme d'une formation avec la classe (ce que nous avons fait cette année avec ma collègue) soit en enrichissant le quizz avec des liens vers des tutoriels expliquant ces différentes manipulations.
 - La formation à distance semble trouver ses limites avec des élèves de collège. Ils manquent encore de maturité pour connaître leurs besoins de formation et quelques élèves n'ont pas cliqué sur certains liens complémentaires par exemple. La formation à distance demande une implication forte de l'élève et même intéressés, ils peuvent avoir du mal à aller jusqu'au bout de la formation de manière autonome et demandent la présence cadrante de l'adulte. Cela peut néanmoins être un point de départ motivant pour préparer ensuite une formation en présentiel avec la classe.
- Attitude générale positive des élèves : le sujet les intéresse et ils se sont investis sérieusement dans le travail demandé. J'ai ressenti leur désir d'apprendre à bien se comporter sur le net.
Le bouche à oreille a fonctionné rapidement, preuve de l'intérêt des élèves pour ce sujet. D'autres élèves (6ème, 5ème et 4ème) sont venus au CDI dès l'après-midi pour me demander s'ils pouvaient tester leurs connaissances avec le quizz. Le nombre de vues sur le site du collège montre un pic lors de cette journée, puis une moyenne de 5 vues par jour pendant 15 jours. L'évolution de ce nombre de vues sera à observer de nouveau après la rentrée.